

Annexe feuilles de route territoriales

Pas-de-Calais

- Expérimenter des centres de soins non programmés régulés par le SAS au sein des CPTS
- Expérimenter des outils élaborés avec le BIT (sciences comportementales) pour limiter les passages aux urgences et incitant à n'y recourir qu'à bon escient
- Expérimenter un planning médical partagé SDIS-SMUR à Saint-Omer régulé par le SAMU
- Achever l'expérimentation des centres et maisons de santé participatifs
- Mettre en œuvre l'appel à projet de l'ARS « le numérique au service des innovations organisationnelles »
- Déploiement des IPA
- Développer des équipes mobiles polyvalentes sur l'ensemble du territoire
- Plan ALD sans MT (action CPAM)
- Déploiement des assistants médicaux (action CPAM)
- Développer les cordées de la réussite dans le cadre de l'engagement pour le renouveau du bassin minier et du pacte Sambre-Avesnois-Thiérache.
- Conforter le dispositif des coordonnateurs de stage IDE/AS.
- Engager une stratégie régionale d'hébergement territorial des étudiants en stage en commençant par le bassin minier et la Sambre-Avesnois-Thiérache.
- Généraliser à toutes les maternités le programme régional d'accompagnement à l'arrêt du tabac et aux substances des femmes enceintes ainsi que de leur conjoint/e jusqu'au 1 an de l'enfant.
- Généraliser le programme et le label MSP sans tabac.
- Expérimenter la médiation en santé en milieu rural-semi urbain
- Expérimenter les ambassadeurs en santé mentale
- Promotion de la santé auprès des futurs et jeunes parents
- Développer un programme de prévention et promotion de la santé auprès des jeunes
 - Communiquer auprès des 15-25 ans sur les conséquences du protoxyde d'azote
 - Déployer des outils et un programme de promotion de la santé auprès des élèves, centré sur alimentation activité physique
 - Prévention et déstigmatisation de la santé mentale auprès des jeunes
 - Déployer le projet PEP48 sur l'ensemble du territoire
- Mise en place d'actions de sensibilisation en faveur des dépistages :
 - Mise en place d'actions ciblées pour les dépistages des cancers, notamment colorectal
 - Incitation au dépistage tout au long de l'année
 - Sensibiliser les jeunes sur la santé des femmes (enjeu HPV, mais pas que...)
 - Mise en place d'un salon prévention, santé, proximité
- Diffuser l'information sur l'existence du dispositif intégrapsy
- Mise en place d'un espace de partage d'information informatisé, spécifique au Pas-de-Calais, (RESANA) disposant :
 - Des diagnostics de territoires
 - De la réglementation
 - Un glossaire
 - Les belles histoires du territoire

Nord

Pour le territoire du Hainaut

- Simplifier la gestion des certificats médicaux en lien avec les collectivités territoriales, action menée dans le cadre des CLS de la Porte du Hainaut et de Valenciennes Métropole.
- Favoriser par des actions adaptées auprès des médecins et des patients la désignation d'un médecin traitant pour les patients en ALD, en portant une attention soutenue aux personnes en EHPAD et/ou en situation de handicap.
- Mieux anticiper les conséquences des départs à la retraite des médecins généralistes en recueillant leurs perspectives de date de départ puis en accompagnant la patientèle dans la recherche d'un nouveau médecin traitant.
- Expérimenter la réalisation des certificats de décès par les infirmier(e)s.
- Mettre en œuvre le dispositif PRISME, réponse médico-psycho-sociale aux demandes non programmées en lien avec le SAS, 113-114 et vigilans, porteur : CHU de Lille.
- Expérimenter des centres de soins non programmés régulés par le SAS au sein des CPTS (CPTS Grand Valenciennes, CPTS Grand Douai, CPTS Grand Denain).
- Expérimenter des outils élaborés avec le BIT (sciences comportementales) pour limiter les passages aux urgences et inciter à n'y recourir qu'à bon escient (CH de Maubeuge et de Valenciennes).
- Expérimenter les IPA à domicile (CPTS Grand Douai).
- Améliorer le parcours en santé mentale – action à construire
- Développer les cordées de la réussite, en priorité dans le bassin minier et la Sambre – Avesnois – Thiérache (SAT).
- Engager une stratégie régionale d'hébergement territorial des étudiants en stage en commençant par le bassin minier et la Sambre Avesnois Thiérache.
- Conforter le dispositif des coordonnateurs de stage IDE/AS.
- Faire du projet les Charriers à Valenciennes un démonstrateur de solutions ville-hôpital-ville en faveur de l'attractivité des professions de santé en territoire fragile.
- Mettre en œuvre l'appel à projet de l'ARS « le numérique au service des innovations organisationnelles ».
- Généraliser à toutes les maternités le programme régional d'accompagnement à l'arrêt du tabac et aux substances des femmes enceintes ainsi que de leur conjoint/e jusqu'au 1 an de l'enfant.
- Généraliser le programme et le label MSP sans tabac.
- Communiquer auprès des jeunes de 15 à 25 ans sur les conséquences du protoxyde d'azote.
- Déployer sur le territoire, avec les partenaires, des actions d'aller vers dans le cadre du dépistage organisé des cancers.

Pour le territoire Métropole Flandres

- Développer un outil d'observation de la démographie médicale pour anticipation des départs en retraite en ville, à l'hôpital comme dans les établissements et services médico-sociaux.
- Porter une expérimentation territoriale de recensement des postes vacants en ES, ESMS, publics comme privés, CPTS, MSP, médicaux comme paramédicaux, pour chercher collectivement à les pourvoir entre employeurs, avec les structures de formation, l'université, les pouvoirs publics (CPAM, EPCI...), dans une optique par exemple de groupement d'employeurs du territoire de la CUD et de la CCHF.
- Favoriser, par des actions adaptées auprès des médecins et des patients, la désignation d'un médecin traitant par des patients en ALD en portant une attention soutenue aux personnes en EHPAD et/ou en situation de handicap

- Renforcer l'information sur le dispositif des assistants médicaux dans l'objectif de libérer du temps médical, accompagner les professionnels de santé du territoire pour faciliter leur recrutement et leur gestion, ainsi que le bénéfice des aides financières.
- Expérimenter de la réalisation des certificats de décès par les infirmières.
- Mettre en œuvre le dispositif PRISME, réponse médico-psycho-sociale aux demandes non programmées en lien avec le SAS, 113-114 et vigilans. CHU de Lille.
- Expérimenter des centres de soins non programmés régulés par le SAS au sein des CPTS (CPTS Sud Métropole Lilloise).
- Expérimenter des outils élaborés avec le BIT (sciences comportementales) pour limiter les passages aux urgences et inciter à n'y recourir qu'à bon escient. CH de Tourcoing, Maubeuge, Béthune et Valenciennes.
- Achever l'expérimentation des centres et maisons de santé participatifs (Dunkerque, Capinghem).
- Faciliter l'exercice des structures d'exercice coordonné en soutenant les projets territoriaux et la gestion des dispositifs réglementaires
- Développer les cordées de la réussite, en priorité dans le bassin minier et la Sambre – Avesnois - Thiérache.
- Mettre en œuvre l'appel à projet de l'ARS « le numérique au service des innovations organisationnelles ».
- Conforter le dispositif des coordonnateurs de stage IDE/AS.
- Mettre en œuvre et étudier les modalités d'extension territoriale de l'expérimentation Pluton d'universitarisation des territoires en psychiatrie.
- Généraliser à toutes les maternités le programme régional d'accompagnement à l'arrêt du tabac et aux substances des femmes enceintes ainsi que de leur conjoint/e jusqu'au 1 an de l'enfant.
- Généraliser le programme et le label MSP sans tabac.
- Communiquer auprès des jeunes de 15 à 25 ans sur les conséquences du protoxyde d'azote.
- Achever l'expérimentation EPOP sur la pair-aidance des personnes en situation de handicap.
- Mettre en œuvre et déployer territorialement le dispositif de détection précoce de pathologies chroniques en santé mentale PEP 48.
- Déployer sur le territoire, avec les partenaires, des actions d'aller vers visant à favoriser l'accès aux droits et aux soins des personnes fragiles et garantir le recours aux soins grâce à un service individualisé des CPAM.

Aisne

- Développer les cordées de la réussite dans le cadre de l'engagement pour le renouveau du bassin minier et du pacte Sambre-Avesnois-Thiérache.
- Développer une offre renforcée d'internat (hébergement des élèves scolarisés en lycée filière d'excellence en santé).
- Engager une stratégie régionale d'hébergement territorial des étudiants en stage en commençant par le bassin minier et la Sambre-Avesnois-Thiérache.
- Conforter le dispositif des coordonnateurs de stage IDE/AS.
- Mettre en œuvre dans les territoires la formation des chirurgiens-dentistes dans le cadre de la création de l'UFR d'odontologie dans la subdivision d'Amiens.
- Mettre en œuvre le guichet unique d'accueil et d'accompagnement des professionnels de santé.
- Expérimenter la réalisation des certificats de décès par les infirmiers.
- 0 patient ALD sans médecin traitant
- Développer le recours aux Assistants Médicaux.
- Développer la formation « Assistant médical » sur le territoire de l'Aisne.
- Organiser à l'échelle d'un territoire CPTS des visites établissements/services à destination des professionnels libéraux, à tout acteur intéressé, dans un objectif de renforcer le lien ville/hôpital notamment.
- Généraliser à toutes les maternités le programme régional d'accompagnement à l'arrêt du tabac et aux substances des femmes enceintes ainsi que de leur conjoint/e jusqu'au 1 an de l'enfant.
- Généraliser le programme et le label MSP sans tabac.
- Communiquer auprès des jeunes de 15 à 25 ans sur les conséquences du protoxyde d'azote.
- Mettre en œuvre l'appel à projet de l'ARS « le numérique au service des innovations organisationnelles ».

Oise

- Favoriser, par des actions adaptées auprès des médecins et des patients, la désignation d'un médecin traitant pour les patients en ALD
- Déployer le dispositif des assistants médicaux pour libérer du temps médical aux médecins
- Simplifier la gestion des certificats médicaux en lien avec les collectivités territoriales et les CPTS
- Renforcer l'implication des CPTS dans le déploiement des soins non programmés
- Expérimenter la réalisation des certificats de décès par les infirmier(e)s.
- Développer les cordées de la réussite
- Mettre en œuvre dans les territoires la formation des chirurgiens-dentistes dans le cadre de la création d'une UFR à Amiens.
- Conforter le dispositif des coordinateurs de stages IDE/AS
- Déployer le guichet unique d'accueil et d'accompagnement des professionnels libéraux
=> action à mettre en œuvre à l'issue de l'expérimentation dans l'Aisne
- Généraliser à toutes les maternités le programme régional d'accompagnement à l'arrêt du tabac et aux substances des femmes enceintes ainsi que de leur conjoint/e jusqu'au 1 an de l'enfant.
- Généraliser le programme et le label MSP sans tabac.
- Communiquer auprès des jeunes de 15 à 25 ans sur les conséquences du protoxyde d'azote.
- Expérimenter les ambassadeurs en santé mentale
=> action à mettre en œuvre à l'issue de l'expérimentation dans la Somme
- Expérimenter la médiation en santé en milieu rural
=> action à mettre en œuvre à l'issue de l'expérimentation dans le Pas-de-Calais

Somme

- Expérimenter la réalisation des certificats de décès par les infirmiers.
- Communiquer de manière renforcée sur le dispositif infirmiers de liaison en HAD en vue d'un large déploiement : Parcours de soins complexes
- Développer les cordées de la réussite « santé, filière d'excellence » de l'UPJV
- Conforter le dispositif des coordonnateurs de stage IDE/AS
- Mettre en œuvre dans les territoires la formation des chirurgiens-dentistes dans le cadre d'une UFR d'odontologie dans la subdivision d'Amiens.
- Expérimenter les ambassadeurs en santé mentale
- Communiquer auprès des jeunes de 15 à 25 ans sur les conséquences du protoxyde d'azote
- Généraliser à toutes les maternités le programme régional d'accompagnement à l'arrêt du tabac et aux substances des femmes enceintes ainsi que de leur conjoint/e jusqu'au 1 an de l'enfant.
- Généraliser le programme et le label MSP sans tabac
- Achever l'expérimentation EPOP sur la pair-aidance des personnes en situation de handicap.
- Mettre en œuvre l'appel à projet de l'ARS « le numérique au service des innovations organisationnelles ».
- Patients en ALD sans médecin traitant.
- Mettre en place une maison de coordination en santé sur le territoire de la Somme